



L'INFO HEBDO

No: 819 (Sem.9) Jeudi 25 février 2010

Délégués(es)

Michel
Rondeau
(29)

Guy Lessard
(29)

Marc Chaussé
(105-205)

Michel
Beaudin(5)

Michelle
Clément (14-
114-214)

Ronald Dufort
(111-211)

Pierre Gagné
(11)

René
Monastesse
(48-148-248
Semaine)

Sylvain
Bernard(35)

Mathieu
Demers (135-
235)

Marc
Petitclerc
(P.A.E)

Bureau du
syndicat :
Ext : 3610

Caisse
D'économie
Lundi au jeudi
10h30@17h00
Vendredi
10h30@16h00
5705, rue
Sherbrooke Est
253-0610

Cessation d'emploi et dossier toujours en traitement :

Plusieurs personnes se font dire par leur agent ou lorsque vous vérifiez votre dossier sur internet que votre demande est toujours en traitement ou que la cessation d'emploi n'est pas disponible. Après vérification auprès de l'employeur et de Service Canada nous avons été informé que les relevés d'emploi avaient été acheminés, **mais ce matin nous avons été informé par la compagnie, qu'un problème technique a eu lieu et que la majorité des relevés d'emploi ont été acheminés hier à Service Canada ce qui causera un délai supplémentaire de 8 jours.** Pour ce qui est du paiement, nous vous avons informée par une session d'information qui a eue lieu le 10 janvier 2010 et par la distribution d'un document, que le paiement devrait avoir lieu dans un délai **d'environ 28 jours.**

Exemple : si vous avez fait votre demande le 27 janvier 2010, vos 28 jours débutent à cette date. Si votre demande a été complétée le 2 février 2010 vos 28 jours débutent à cette date et ainsi de suite.

De plus s'il y a eu des erreurs lorsque vous avez complétée votre demande, tout cela retarde votre traitement de dossier. J'espère que cela répondra à vos questions.

Déclaration d'incident (Coupure) :

Suite à des incidents (coupures) avec les gants anti-lacération, nous vous demandons lorsqu'un incident (coupures) se produit avec les gants anti-lacération de bien vouloir rapporter votre paire de gant au médical tout en allant déclarer l'événement. Le but de cette démarche nous aidera à vérifier la qualité des gants suite à des changements soit du fournisseur ou du matériel employé pour la confection du gant et d'apporter des changements s'il y a lieu. Merci de nous aider à vous aider.

Chariot élévateur : Message de vos compagnons de travail cariste et piéton et de vos représentants en santé et sécurité :

Nous avons remarquée une amélioration depuis que l'allée piétonnière du département 29 à été changée de côté, les piétons et les caristes sont content de ce changement. Par contre nous avons des plaintes des piétons et des caristes sur le fait que certains piétons et cariste ne font pas leur arrêt et qu'il n'y a pas de contacte visuel entre les deux (piéton et cariste). Il est important de respecter la signalisation dans le but d'éviter des accidents et de se respecter entre piéton et cariste. Un A-3, a lieu présentement avec une équipe 6 personnes composées des membres du syndicat, superviseurs et d'ingénieur pour standardiser toute la signalisation dans l'usine.

Formation :

Une formation pratique de pont roulant sera donnée à tous les opérateurs 20-23 ainsi qu'aux employés de la maintenance. La date de la formation vous sera communiquée par votre superviseur.

Décès : C'est avec regret que nous avons appris que le père de M. Gilles Blanchet est décédé. Nous désirons souhaiter toutes nos condoléance à M. Gilles Blanchet ainsi qu'à toute sa famille.

À venir : Assemblée générale le 28 février 2010.